

CHAPITRE 1

ENSEMBLES ET APPLICATIONS

1.1. Ensembles

1.1.1. — La formulation de la notion d'*ensemble* est initialement due à Georg Cantor (1895), qui énonça

Par ensemble, on étend toute collection M d'objets de notre intuition ou de notre pensée, définis et distincts, que l'on appelle élément de M .

1.1.2. — Si M est un ensemble et si x est un élément de M , on dit que x *appartient* à M , noté $x \in M$. On barre le symbole \in pour indiquer la négation de la relation \in . Donc « $y \notin M$ » signifie « y n'appartient pas à M ».

1.1.3. — On convient que tout élément d'un ensemble est un ensemble, et tout ensemble n'appartient pas à lui-même.

1.1.4. — Soit E un ensemble. On appelle *sous-ensemble* (ou *partie*) de E tout ensemble F tel que, tout élément de F est un élément de E . Si F est un sous-ensemble de E , on note $F \subset E$.

1.1.5. — Soient E et F deux ensembles. On désigne par $E \setminus F$ le sous-ensemble de E constitué par les éléments de E qui n'appartiennent pas à F , appelé la *différence* de E par F . Si F est un sous-ensemble de E , $E \setminus F$ est aussi appelé le *complémentaire* de F dans E .

1.1.6. — On dit que deux ensembles E_1 et E_2 sont *égaux* et on note $E_1 = E_2$ si les relations $E_1 \subset E_2$ et $E_2 \subset E_1$ sont simultanément satisfaites.

1.1.7. — Soient E_1 et E_2 deux ensembles. On appelle *l'intersection* de E_1 et E_2 l'ensemble des éléments qui appartiennent simultanément à E_1 et E_2 , notée $E_1 \cap E_2$. On dit que E_1 et E_2 sont *disjoints* si $E_1 \cap E_2 = \emptyset$. On appelle *l'union* de E_1 et E_2 l'ensemble qui est constitué par les éléments appartenant à E_1 ou à E_2 , noté $E_1 \cup E_2$. On appelle *produit cartésien* de E_1 et E_2 l'ensemble des couples $(x, y) = \{\{x\}, \{x, y\}\}$, où x appartient à E_1 et y appartient à E_2 .

1.1.8. — Soit $(E_i)_{i \in I}$ une famille d'ensembles paramétrée par un ensemble I . On désigne par $\bigcap_{i \in I} E_i$ l'ensemble constitué par les éléments appartenant à tous les ensembles E_i , et par $\bigcup_{i \in I} E_i$ l'ensemble constitué par les éléments appartenant à au moins l'un des ensembles E_i . Les ensembles $\bigcap_{i \in I} E_i$ et $\bigcup_{i \in I} E_i$ sont appelés *l'intersection* et *l'union* des ensembles E_i , $i \in I$, respectivement.

1.2. Applications

1.2.1. Définition. — Soient E et F deux ensembles. On appelle *application* de E dans F tout sous-ensemble f de $E \times F$ tel que, pour tout $x \in E$, il existe un et un unique élément y de F tel que $(x, y) \in f$. Les applications de E dans F forme un sous-ensemble de $E \times F$, noté $\text{App}(E, F)$.

On utilise l'expression $f : E \rightarrow F$ pour désigne une application f de E dans F . Le sous-ensemble de $E \times F$ définissant cette application est souvent noté Γ_f (au lieu de f) pour faciliter la lecture. Pour tout $x \in E$, on désigne par $f(x)$ l'unique élément de F tel que $(x, f(x)) \in \Gamma_f$, appelé *la valeur* de l'application f en x . Ainsi on peut considérer l'application f comme une correspondance qui associe à chaque élément $x \in E$ un, et un seul, élément $f(x) \in F$.

1.2.2. Proposition. — Soient E et F deux ensemble, et f et g deux applications de E dans F . Alors f et g sont identiques (en d'autres termes, $\Gamma_f = \Gamma_g$) si et seulement si, pour tout $x \in E$, $f(x) = g(x)$.

Démonstration. — On suppose d'abord que $\Gamma_f = \Gamma_g$. Pour tout $x \in E$, on a $(x, f(x)) \in \Gamma_f = \Gamma_g$. Comme $g(x)$ est l'unique élément de F tel que $(x, g(x)) \in \Gamma_g$, on obtient $f(x) = g(x)$.

Réciproquement, si la relation $f(x) = g(x)$ est satisfaite pour tout $x \in E$, on a

$$\Gamma_f = \{(x, f(x)) \mid x \in E\} = \{(x, g(x)) \mid x \in E\} = \Gamma_g.$$

□

1.2.3. Exemples. —

- (1) Soient E un ensemble et A un sous-ensemble de E . On désigne par $i_A : A \rightarrow E$ l'application qui associe à chaque élément de A le même objet vu comme élément de E (c'est-à-dire que $i_A(x) = x$ pour tout $x \in A$). Cette application est appelée *l'application d'inclusion* de A dans E . Dans le cas particulier où $A = E$, l'application d'inclusion de E dans E est appelé *l'application d'identité* de E , noté Id_E . On a $\text{Id}_E(x) = x$ pour tout $x \in E$.
- (2) Soient E et F deux ensembles. On désigne par $\text{pr}_1 : E \times F \rightarrow E$ et par $\text{pr}_2 : E \times F \rightarrow F$ les applications qui associent à $(x, y) \in E \times F$ les éléments $x \in E$ et $y \in F$ respectivement. Ces applications sont appelées *la première* et *la deuxième projections canoniques*.

1.2.4. Définition. — Soient E , F et G trois ensembles, et $f : E \rightarrow F$ et $g : F \rightarrow G$ des applications. On désigne par $g \circ f$ l'application de E dans G qui associé à chaque $x \in E$ l'élément $g(f(x)) \in G$. L'application $g \circ f$ est appelée *la composée* de g et f .

1.2.5. Remarque. — Soient E, F et G trois ensembles. La composition des applications définit une application

$$\text{App}(E, F) \times \text{App}(F, G) \longrightarrow \text{App}(E, G), \quad (f, g) \longmapsto g \circ f.$$

1.2.6. Proposition. — Soient E, F, G et H quatre ensembles, $f : E \rightarrow F$, $g : F \rightarrow G$ et $h : G \rightarrow H$ trois applications. On a $h \circ (g \circ f) = (h \circ g) \circ f$.

Démonstration. — Pour tout $x \in E$, on a

$$(h \circ (g \circ f))(x) = h((g \circ f)(x)) = h(g(f(x)))$$

et

$$((h \circ g) \circ f)(x) = (h \circ g)(f(x)) = h(g(f(x))).$$

D'après la proposition 1.2.2, on obtient $h \circ (g \circ f) = (h \circ g) \circ f$. \square

1.2.7. Proposition. — Soient E et F deux ensembles et $f : E \rightarrow F$ une application. On a $\text{Id}_F \circ f = f$ et $f \circ \text{Id}_E = f$.

Démonstration. — Pour tout $x \in E$ on a

$$(\text{Id}_F \circ f)(x) = \text{Id}_F(f(x)) = f(x)$$

et

$$(f \circ \text{Id}_E)(x) = f(\text{Id}_E(x)) = f(x).$$

\square

1.2.8. Définition. — Soient E et F deux ensembles, $f : E \rightarrow F$ une application et A un sous-ensemble de E . On appelle *la restriction de f à A* la composée de f avec l'application d'inclusion $i_A : A \rightarrow E$, notée $f|_A$.

1.2.9. Définition. — Soient E et F deux ensembles et $f : E \rightarrow F$ une application. Si A est un sous-ensemble de E , on désigne par $f(A)$ le sous-ensemble de F constitué par les éléments de la forme $f(x)$, où $x \in A$. L'ensemble $f(A)$ est appelé *l'image de A par l'application f* . Si B est un sous-ensemble de F , on désigne par $f^{-1}(B)$ le sous-ensemble de E constitué par les éléments $x \in E$ tels que $f(x) \in B$, appelé *l'image réciproque de B par l'application f* .

1.2.10. Définition. — Soit $f : E \rightarrow F$ une application d'ensembles. On dit que f est *invertible* s'il existe une application $g : F \rightarrow E$ telle que $f \circ g = \text{Id}_F$ et $g \circ f = \text{Id}_E$.

1.2.11. Proposition-définition. — Soit $f : E \rightarrow F$ une application d'ensembles. Si f est inversible, alors il existe une unique application de F dans E , que l'on note f^{-1} , telle que $f^{-1} \circ f = \text{Id}_E$ et que $f \circ f^{-1} = \text{Id}_F$. Cette application est appelée l'inverse de f . L'application f^{-1} est aussi inversible et on a $(f^{-1})^{-1} = f$.

Démonstration. — L'existence de f^{-1} provient de la définition.

Soient g_1 et g_2 deux applications de F dans E telles que $g_1 \circ f = g_2 \circ f = \text{Id}_E$ et $f \circ g_1 = f \circ g_2 = \text{Id}_F$. On a

$$g_1 = g_1 \circ \text{Id}_F = g_1 \circ (f \circ g_2) = (g_1 \circ f) \circ g_2 = \text{Id}_E \circ g_2 = g_2,$$

où les première et dernière égalités proviennent de la proposition 1.2.7, et l'égalité au milieu résulte de la proposition 1.2.6. Cela montre l'unicité de l'inverse de f .

Le deuxième énoncé est issu de la définition d'une bijection. L'égalité $(f^{-1})^{-1} = f$ est une conséquence de l'unicité de l'inverse de f^{-1} . \square

1.2.12. Définition. — Soit $f : E \rightarrow F$ une application d'ensembles. On dit que f est *injective* si, pour tout couple (x, y) d'éléments *distincts* de E , on a $f(x) \neq f(y)$. On dit que f est *surjective* si $f(E) = F$. On dit que f est une *bijection* si f est à la fois injective et surjective.

1.2.13. Proposition. — Soit $f : E \rightarrow F$ une application d'ensembles.

- (1) L'application f est injective si et seulement si, pour tout ensemble G et tout couple (g_1, g_2) d'applications de G dans E , la relation $f \circ g_1 = f \circ g_2$ entraîne $g_1 = g_2$.
- (2) L'application f est surjective si et seulement si, pour tout ensemble H et tout couple (h_1, h_2) d'applications de F dans H , la relation $h_1 \circ f = h_2 \circ f$ entraîne $h_1 = h_2$.
- (3) L'application f est inversible si et seulement si elle est une bijection.

Démonstration. — (1) On suppose que f est injective. Si G est un ensemble et si g_1 et g_2 sont des applications de G dans E telles que $f \circ g_1 = f \circ g_2$, alors, pour tout $x \in E$, on a

$$f(g_1(x)) = (f \circ g_1)(x) = (f \circ g_2)(x) = f(g_2(x)),$$

d'où $g_1(x) = g_2(x)$ car f est injective. On obtient donc $g_1 = g_2$.

Dans le cas où f n'est pas injective, il existe deux éléments distincts x_1 et x_2 de E tels que $f(x_1) = f(x_2)$. Pour $i \in \{1, 2\}$, soit g_i l'application de $\{0\}$ dans E qui associe à 0 l'élément x_i de E . Les applications g_1 et g_2 sont différentes. Cependant, les applications composées $f \circ g_1$ et $f \circ g_2$ sont identiques.

(2) On suppose que l'application f est surjective. Si H est un ensemble et si h_1 et h_2 sont des applications de F dans H telles que $h_1 \circ f = h_2 \circ f$, alors pour tout $y \in F$ on a $h_1(y) = h_2(y)$ car il existe $x \in E$ tel que $y = f(x)$, ce qui conduit à $h_1(y) = h_1(f(x)) = h_2(f(x)) = h_2(y)$. On obtient donc $h_1 = h_2$.

Si l'application f n'est pas surjective, il existe $y \in F$ qui n'appartient pas à $f(E)$. Soit h_1 l'application de F dans $\{0, 1\}$ qui associe 0 à tout élément de F . Soit h_2 l'application de F dans $\{0, 1\}$ qui associe 0 à tout élément de $F \setminus \{y\}$ mais associe

1 à y . Les applications h_1 et h_2 sont différentes. Cependant, $h_1 \circ f$ et $h_2 \circ f$ sont identiques car, pour tout $x \in E$, on a $f(x) \neq y$ et donc

$$h_1(f(x)) = 0 = h_2(f(x)).$$

(3) On suppose d'abord que f est inversible. Si G est un ensemble et g_1 et g_2 sont des applications de G dans E telles que $f \circ g_1 = f \circ g_2$, on a alors

$$g_1 = \text{Id}_E \circ g_1 = (f^{-1} \circ f) \circ g_1 = f^{-1} \circ (f \circ g_1) = f^{-1} \circ (f \circ g_2) = (f^{-1} \circ f) \circ g_2 = \text{Id}_E \circ g_2 = g_2.$$

Similairement, pour tout ensemble H et toutes applications h_1 et h_2 de F dans H telles que $h_1 \circ f = h_2 \circ f$, on a

$$h_1 = h_1 \circ \text{Id}_F = h_1 \circ (f \circ f^{-1}) = (h_1 \circ f) \circ f^{-1} = (h_2 \circ f) \circ f^{-1} = h_2 \circ (f \circ f^{-1}) = h_2 \circ \text{Id}_F = h_2.$$

Par conséquent, l'application f est injective et surjective.

Réciproquement, on suppose que f est injective et surjective. Pour tout $y \in F$, il existe un et un seul élément de E , que l'on note $g(y)$, tel que $f(g(y)) = y$. On obtient ainsi une application g de F dans E telle que $f \circ g = \text{Id}_F$. Pour tout $x \in E$ on a $g(f(x)) = x$ car x est le seul élément de E auquel $f(x) \in F$ est associé par f . Ainsi f est inversible. \square

1.3. Relation d'ordre

1.3.1. Définition. — Soit E un ensemble. On appelle *relation binaire* sur E tout sous-ensemble de $E \times E$. Si \mathcal{R} est une relation binaire sur E , pour tout couple $(x, y) \in E \times E$, on utilise l'expression $x\mathcal{R}y$ pour désigner l'énoncé

« (x, y) appartient à \mathcal{R} ».

Soit \mathcal{R} une relation binaire sur E . Si F est un sous-ensemble de E , alors l'intersection de \mathcal{R} avec $F \times F$ est une relation binaire sur F , appelée la *restriction de \mathcal{R} à F* .

On dit qu'une relation binaire \leq est une *relation d'ordre* si les conditions suivantes sont satisfaites :

- (a) pour tout $x \in E$, $x \leq x$;
- (b) pour tout $(x, y) \in E \times E$, si $x \leq y$ et $y \leq x$, alors $x = y$;
- (c) pour tous éléments x, y et z de E , si $x \leq y$ et $y \leq z$, alors $x \leq z$.

On appelle *ensemble ordonné* tout ensemble muni d'une relation d'ordre.

1.3.2. Remarque. — Si (E, \leq) est un ensemble ordonné, alors, pour tout sous-ensemble F de E , la restriction de \leq à F est une relation d'ordre sur F .

1.3.3. Exemple. — Soit E un ensemble (rappelons que les éléments de E sont des ensembles). La relation d'inclusion \subset est une relation d'ordre sur E .

1.3.4. Définition. — Soient (E, \leq) un ensemble ordonné et $A \subset E$.

- (1) On dit qu'un élément $x \in E$ est un *majorant* de A si, pour tout $a \in A$, on a $a \leq x$.
- (2) On appelle *plus grand élément* de A tout élément de A qui est un majorant de A .
- (3) On dit qu'un élément $y \in E$ est un *minorant* de A si, pour tout $a \in A$, on a $y \leq a$.
- (4) On appelle *plus petit élément* de A tout élément de A qui est un minorant de A .

1.3.5. Proposition. — Soient (E, \leq) un ensemble ordonné et $A \subset E$.

- (1) Si A possède un plus grand élément, alors son plus grand élément est unique.
- (2) Si A possède un plus petit élément, alors son plus petit élément est unique.

Démonstration. — (1) Soient x_1 et x_2 des plus grands éléments de A . Comme x_1 appartient à A et x_2 est un majorant de A , on a $x_1 \leq x_2$. De même, comme $x_2 \in A$ et x_1 est un majorant de A , on a $x_2 \leq x_1$. Par la condition (b) de la définition 1.3.1, on obtient $x_1 = x_2$.

La démonstration de la deuxième énoncé est similaire à celle du premier. On omit les détails. \square

1.3.6. Définition. — Soient (E, \leq) un ensemble ordonné et A un sous-ensemble de E . Si l'ensemble des majorant de A possède un plus petit élément, on appelle ce (unique) plus petit élément la *borne supérieure* de A , noté $\sup A$. Si l'ensemble des minorant de A possède un plus grand élément, on appelle ce (unique) plus grand élément la *borne inférieure* de A , noté $\inf A$. On souligne que les bornes supérieure inférieure dépendent de l'ensemble ordonné ambiant. Au contraire, les plus grand et plus petit éléments ne dépendent que de la restriction de la relation d'ordre.

1.3.7. Définition. — Soit E un ensemble.

- (a) On appelle *relation d'ordre total* sur E toute relation d'ordre \leq sur E telle que, pour tout $(x, y) \in E \times E$, $x \leq y$ ou $y \leq x$. Un ensemble muni d'une relation d'ordre total est appelé un *ensemble totalement ordonné*.
- (b) On appelle *bon ordre* sur E toute relation d'ordre \leq telle que tout sous-ensemble *non vide* de E possède un plus petit élément. Un ensemble muni d'un bon ordre est appelé un *ensemble bien ordonné*.

1.3.8. Proposition. — Soit (E, \leq) un ensemble bien ordonné. Alors \leq est une relation d'ordre total.

Démonstration. — Soient x et y deux éléments de E . Comme \leq est un bon ordre, l'ensemble $\{x, y\}$ possède un plus petit élément. On obtient donc $x \leq y$ ou $y \leq x$. \square

1.3.9. Proposition. — Soit (E, \leq) un ensemble ordonné. Si \leq est une relation d'ordre total (resp. bon ordre), alors, pour tout sous-ensemble F de E , la restriction de \leq à F l'est aussi.

Démonstration. — On suppose que \leq est une relation d'ordre total. Pour tout $(x, y) \in F \times F$, on a $(x, y) \in E \times E$. Donc $x \leq y$ ou $y \leq x$.

On suppose que \leq est un bon ordre. Pour tout sous-ensembl non vide F_0 de F , F_0 est un sous-ensemble non vide de E . Donc F_0 possède un plus petit élément. \square

1.4. Ordinaux

1.4.1. Notation. — Dans ce paragraphe, si A et B sont deux ensemble, on utilise l'expression $A \leq B$ pour désigner l'énoncé " $A \in B$ ou $A = B$ ".

1.4.2. Définition. — On dit qu'un ensemble α est un *nombre ordinal* (de von Neumann) si tout élément de α est un sous-ensemble de α et si α est bien ordonné par \leq .

1.4.3. Remarque. — Si α est un nombre ordinal et si $(x, y) \in \alpha$, alors une et une seule des conditions suivantes est satisfaite

$$x \in y, \quad x = y, \quad y \in x.$$

1.4.4. Lemme. — Soit α un nombre cardinal. Si $(x, y) \in \alpha \times \alpha$ est tel que $x \in y$, alors $x \subset y$.

Démonstration. — Comme x est un élément de α , par la définition de nombre ordinal, on a $x \subset \alpha$. Donc tout élément z de x est un élément de α . On a alors $z \leq x$ et $x \leq y$, ce qui implique que $z \leq y$ puisque \leq est supposée être une relation d'ordre sur α . En outre, l'égalité $z = y$ ne peut pas être satisfaite car sinon on a $y = z = x$, ce qui contredit $x \in y$. On obtient donc $z \in y$. Ainsi x est un sous-ensemble de y . \square

1.4.5. Proposition. —

- (1) Soit α un nombre ordinal. Tous les éléments de α sont des nombres ordinaux.
- (2) Soient α et β deux nombres ordinaux. Alors $\beta \subset \alpha$ si et seulement si $\beta \leq \alpha$.
- (3) Soit $(\alpha_i)_{i \in I}$ une famille de nombres cardinaux paramétrée par un ensemble non vide I . Alors l'intersection $\bigcap_{i \in I} \alpha_i$ est un nombre cardinal.
- (4) Soient α et β deux nombres ordinaux. Alors $\alpha \subset \beta$ ou $\beta \subset \alpha$. En particulier, si $\alpha \not\subset \beta$, alors $\beta \in \alpha$.
- (5) Tout ensemble de nombres cardinaux est bien ordonné par \subset (ou de façon équivalente, par \leq).
- (6) Si $(\alpha_i)_{i \in I}$ est une famille de nombres ordinaux paramétrée par un ensemble, alors $\bigcup_{i \in I} \alpha_i$ est un nombre ordinal.
- (7) Si α est un nombre ordinal, alors $\alpha \cup \{\alpha\}$ est aussi un nombre ordinal.
- (8) Soient α et β deux nombres ordinaux. Si $\alpha \leq \beta \leq \alpha \cup \{\alpha\}$, alors $\beta = \alpha$ ou $\beta = \alpha \cup \{\alpha\}$.

(9) Pour tout nombre ordinal α , on a $\bigcup_{x \in \alpha \cup \{\alpha\}} x = \alpha$. En particulier, si β est un autre nombre ordinal tel que $\alpha \cup \{\alpha\} = \beta \cup \{\beta\}$, alors on a $\alpha = \beta$.

Démonstration. — (1) Soit β un élément de α . D'après la définition de nombre ordinal, tout élément γ de β est un élément de α , et donc est un sous-ensemble de β d'après le lemme 1.4.4. En outre, tout sous-ensemble non vide de β est également un sous-ensemble non vide de α , donc possède un plus petit élément.

(2) On suppose que $\beta \neq \alpha$. Soit γ le plus petit élément de $\alpha \setminus \beta$. Montrons d'abord que $\gamma \subset \beta$. On suppose par absurde que γ admet un élément x qui n'appartient pas à β . D'après la définition de nombre ordinal, x est un élément de α , donc $x \in \alpha \setminus \beta$. Comme γ est le plus petit élément de $\alpha \setminus \beta$, on a $\gamma \leq x$. Cela conduit à une contradiction (voir la remarque 1.4.3).

La relation $\gamma \subset \beta$ montre que $\beta \notin \gamma$ car sinon le lemme 1.4.4 conduit à $\beta \subset \gamma$ et donc $\beta = \gamma$, ce qui contredit $\beta \in \gamma$. En outre, par définition on a $\gamma \notin \beta$. On obtient alors que $\gamma = \beta$. Donc β est un élément de α .

(3) Soit $\alpha = \bigcap_{i \in I} \alpha_i$. D'après la proposition 1.3.9, α est bien ordonné par \leq . Il suffit de montrer que tout élément de α est un sous-ensemble de α . Si $\beta \in \alpha$, alors on a $\beta \in \alpha_i$ pour tout $i \in I$. On en déduit que $\beta \subset \alpha_i$ pour tout $i \in I$ et donc $\beta \subset \alpha$.

(4) D'après (3), $\alpha \cap \beta$ est un nombre cardinal. Si $\alpha \cap \beta \neq \alpha$ et $\alpha \cap \beta \neq \beta$, on aurait $\alpha \cap \beta \in \alpha$ et $\alpha \cap \beta \in \beta$, ce qui conduit à une contradiction : $\alpha \cap \beta \in \alpha \cap \beta$.

(5) Soit M un ensemble de nombres ordinaux. L'énoncé (2) montre que, pour tout couple (α, β) d'éléments de M , $\beta \subset \alpha$ si et seulement si $\beta \leq \alpha$. Soient A un sous-ensemble de E et $\alpha \in A$. Si $\alpha \cap A = \emptyset$, alors α est le plus petit élément de A car l'existence d'un élément x de A avec $x \in \alpha$ conduit à $x \in \alpha \cap A$. Si $\alpha \cap A \neq \emptyset$, alors $\alpha \cap A$ admet un plus petit élément β (car $\alpha \cap A$ est un sous-ensemble du nombre cardinal α). On obtient alors $\beta \cap A = \emptyset$ (s'il existe $y \in \beta \cap A$, alors $y \in \alpha$, ce qui conduit à $y \in \alpha \cap A$). Donc β est le plus petit élément de A .

(6) Soit $M = \bigcup_{i \in I} \alpha_i$. D'après l'énoncé (1), M est un ensemble constitué par des nombres ordinaux. Par les énoncés (2) et (5) on obtient alors que M est bien ordonné par \leq . Il reste à montrer que tout élément de M est un sous-ensemble de M . Soit $x \in M$. Il existe $i \in I$ tel que $x \in \alpha_i$. Comme α_i est un nombre ordinal, on obtient $x \subset \alpha_i \subset M$.

(7) D'après (1), (2) et (5), l'ensemble $\alpha \cup \{\alpha\}$ est bien ordonné par \leq . En outre, par définition α est un sous-ensemble de $\alpha \cup \{\alpha\}$. Si x est un élément de α , alors il est un sous-ensemble de α , et donc un sous-ensemble de $\alpha \cup \{\alpha\}$.

(8) On suppose que $\alpha \in \beta$. Comme β est un nombre ordinal, on a $\alpha \subset \beta$. Ainsi $\alpha \cup \{\alpha\} \subset \beta$. En outre, d'après l'énoncé (2) on a $\beta \subset \alpha \cup \{\alpha\}$. Donc on obtient l'égalité $\beta = \alpha \cup \{\alpha\}$.

(9) Tout élément de $\alpha = \alpha \cup \{\alpha\}$ est un sous-ensemble de α . Donc on a $\bigcup_{x \in \alpha \cup \{\alpha\}} x = \alpha$. De même, $\bigcup_{x \in \beta \cup \{\beta\}} x = \beta$. D'où $\alpha = \beta$. \square

1.4.6. Définition. — Soit α un nombre ordinal. Le nombre ordinal $\alpha \cup \{\alpha\}$ est appelé le *successeur* de α et noté $\alpha + 1$. Un nombre ordinal non vide qui n'est successeur d'aucun nombre ordinal est appelé un *nombre ordinal limite*. On dit qu'un

nombre ordinal α est *fini* si aucun nombre ordinal contenu dans α n'est un nombre ordinal limite.

1.4.7. Exemples. — L'ensemble vide est un nombre ordinal, que l'on note 0. Les entiers naturels peuvent être construits comme des nombres ordinaux de la façon suivante :

$$n + 1 = n \cup \{n\}.$$

Par exemple, on a

$$\begin{aligned} 0 &= \emptyset \\ 1 &= \{0\} \\ 2 &= \{0, 1\} \\ 3 &= \{0, 1, 2\} \\ &\dots \end{aligned}$$

1.4.8. Proposition. — *Un nombre ordinal α est fini si et seulement si tout sous-ensemble non vide de α a un plus grand élément.*

Démonstration. — On suppose d'abord que α est fini. Soit M un sous-ensemble non vide de α . D'après la proposition 1.4.5 (6), $\beta = \bigcup_{x \in M} x$ est un nombre ordinal. Pour tout $x \in M$, on a $x \subset \alpha$. On en déduit $\beta \subset \alpha$ et donc $\beta \leq \alpha$ (d'après la proposition 1.4.5 (2)). Si β appartient à M , alors il est sans doute un plus grand élément de M . Si β n'appartient pas à M , alors pour tout $x \in M$ on a $x \subset \beta$ et $x \neq \beta$, et donc $x \in \beta$ (d'après la proposition 1.4.5 (2)). Cela montre que $\beta = \bigcup_{x \in M} x \subset \bigcup_{x \in \beta} \beta$. Donc β est un nombre ordinal limite.

Réciproquement, on suppose que tout sous-ensemble non vide de α a un plus grand élément. Soit β un nombre ordinal non vide tel que $\beta \leq \alpha$. Comme un sous-ensemble de α , β a donc un plus grand élément γ . On obtient alors que $\gamma = \bigcup_{x \in \beta} x$ et donc $\beta = \gamma + 1$ n'est pas un nombre ordinal limite. \square

1.4.9. Remarque. — L'axiome de l'infini de Zermelo-Fraenkel demande qu'il existe un nombre cardinal non vide α qui est stable par l'opération de successeur. En d'autres termes,

$$\forall x \in \alpha, \quad x + 1 \in \alpha.$$

En particulier, ce nombre ordinal n'a pas de plus grand élément, et donc est infini d'après la proposition 1.4.8. L'ensemble des nombres cardinaux limites contenus dans α est donc non vide. On désigne par \aleph le plus petit élément de cet ensemble (dont l'existence est assurée par la proposition 1.4.5 (5))

1.4.10. Proposition. — *Pour tout nombre ordinal infini β , on a $\aleph \subset \beta$. En outre, le nombre ordinal \aleph s'identifie à l'ensemble des nombres ordinaux finis.*

Démonstration. — Soit β un nombre ordinal infini. On suppose que $\aleph \not\subset \beta$. D'après la proposition 1.4.5 (4), on a $\beta \in \aleph$. Comme β est infini, il existe un nombre ordinal limite γ tel que $\gamma \subset \beta$. On a alors $\gamma \in \aleph$, ce qui n'est pas possible car \aleph est le plus petit nombre cardinal limite contenu dans α .

Le premier énoncé montre que tout nombre ordinal infini n'appartient pas à \mathbb{N} . Il reste à vérifier que tout nombre ordinal fini appartient à \mathbb{N} . Par définition, \mathbb{N} est un nombre ordinal limite. En particulier, pour tout nombre ordinal fini n , on a $\mathbb{N} \not\subset n$ et donc $n \in \mathbb{N}$ d'après la proposition 1.4.5 (4). □

1.5. Cardinaux

1.5.1. Définition. — Soient (E, \leq) et (F, \preccurlyeq) deux ensembles ordonnés, et $f : E \rightarrow F$ une application.

- (a) On dit que f est *croissante* si, pour tout $(x, y) \in E \times E$ tel que $x \leq y$, on a $f(x) \preccurlyeq f(y)$. On dit que f est *strictement croissante* si, pour tout $(x, y) \in E \times E$ tel que $x \leq y$ et $x \neq y$, on a $f(x) \preccurlyeq f(y)$ et $f(x) \neq f(y)$.
- (b) On dit que f est *décroissante* si, pour tout $(x, y) \in E \times E$ tel que $x \leq y$, on a $f(y) \preccurlyeq f(x)$. On dit que f est *strictement décroissante* si, pour tout $(x, y) \in E \times E$ tel que $x \leq y$ et $x \neq y$, on a $f(y) \preccurlyeq f(x)$ et $f(x) \neq f(y)$.
- (c) On dit que f est *monotone* si elle est croissante ou décroissante. On dit que f est *strictement monotone* si elle est strictement croissante ou strictement décroissante.
- (d) On dit que f est un *isomorphisme d'ensembles ordonnés* si f est une bijection croissante dont l'inverse est aussi croissante.

1.6. Liste de symboles

\emptyset	ensemble vide	空集
\forall	pour tout	对任意
\exists	il existe	存在
\in	appartenir à	属于
\notin	n'appartenir pas à	不属于
\subset	être sous-ensemble de	包含于
\subsetneq	être sous-ensemble strict de	真包含于
$\not\subset$	n'être pas sous-ensemble de	不包含于

1.7. Liste de notions

ensemble	集合
sous-ensemble	子集
complémentaire	补集
intersection	交集
disjoints	不交
union	并集
produit cartésien	笛卡尔积
application	映射
application d'inclusion	嵌入映射
application d'identité	恒同映射
projection	投影
composée	复合
restriction	限制
image	像
image réciproque	逆像
application injective	单射
application surjective	满射
bijection	双射
application inversible	可逆映射
inverse	逆
relation binaire	二元关系
relation d'ordre	序关系
majorant	上界
minorant	下界
plus grand élément	最大元
plus petit élément	最小元
nombre ordinal	序数
entier naturel	自然数
borne supérieure	上确界
borne inférieure	下确界
croissante	单调递增
décroissante	单调递减
strictement croissante	严格单调递增
strictement décroissante	严格单调递减
monotone	单调
strictement monotone	严格单调